

Les décisions des deux derniers conseils municipaux

Pour conformité avec la loi de 1992 sur l'eau, les compteurs au nombre de 115 seront mis en place en 2013.

Accord pour la refonte de l'intercommunalité, approbation de l'arrêté du périmètre; désignation des deux représentants à la future intercommunalité: le maire Yves Rouzoul et l'adjoint André Caux; mise en place du plan de sauvegarde en coordination avec le Smmar; travaux de mise en valeur du cours d'eau le Rebenti sous la responsabilité du SMAHVA et en particulier de son technicien M. Arazo; achat d'une minipelle pour l'entretien des chemins com-

munaux et du service de l'eau potable; sur proposition du premier adjoint, achat d'une antenne collective pour la télévision dotée d'une résistance chauffante pour les périodes neigeuses. Concernant la mise au gabarit du chemin dit de « La Fage », toutes les aides étant réunies grâce aux services de l'ONF, les travaux seront réalisés courant 2013. Pour la remise en état du chemin de La Gardie, le dossier étant complet, il faut attendre la réponse du conseil général en matière de financement. La mairie a engagé une démarche auprès du conseil général relative à la mise en

conformité du garde-corps qui jouxte le chemin départemental en agglomération. Le défibrillateur mis à la disposition par le conseil général sera opérationnel prochainement, de même pour les plaques qui indiquent le nom des rues. D'autres travaux importants: mise en conformité des bâtiments communaux, la station d'épuration, le maire a demandé une prolongation et feront l'objet d'une programmation 2014-2017. En ces temps compliqués pour ne pas emprunter ni augmenter les impôts le conseil municipal décide la vente de l'ancienne poste. Notre

dévoué Stéphane Sipra, délégué à l'histoire du village, a programmé une réunion avec les historiens pour finaliser le contenu du livre « Niort, mon village en pays de Sault ». Après quelques mois de convalescence, Yves Rouzoul reprend progressivement sa fonction électorale; à cet effet il remercie son adjoint André Caux qui durant cette période a assuré sa mission avec disponibilité. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des présents, dans un esprit constructif au service de l'intérêt général. Prochaine réunion: le vote du CA et du budget primitif.

3/4/13